

BULLETIN MUNICIPAL

BELGEARD 2025

Le Petit Belgeardais



SOMMAIRE

Édito	3
Le conseil municipal et le personnel communal	4
État civil 2024	5
Retour sur l'année 2024 / 1 ^{er} semestre 2025	6
Les associations	11
L'école municipale	17
Les finances communales	20
Assainissement collectif	22
Consommation énergétique	23
Végétalisation de la cour d'école	24
Travaux communaux	25
Balade à Belgeard	29
Informations pratiques	30
Rappel des règles pour le bien vivre ensemble	32
Les déchets et biodéchets	34
Élections municipales et recensement en 2026	36
Entreprises Belgeardaises et vente directe	37
Tarifs	38
On parle de nous...	39
À vos agendas	40

Directeur de la publication : Jean-Pierre Lelièvre

Coordonnatrice générale : Audrey Provost

Rédaction et photos : les membres des associations, les enseignant.e.s, les secrétaires de mairie et les membres du conseil municipal

Imprimé chez : LEB Communication – Mayenne

Nombre d'exemplaires : 250

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à la création de ce bulletin municipal.

LE MOT DU MAIRE

L'école demeure un élément essentiel de Belgeard et nous sommes heureux d'avoir pu finaliser la première étape de la végétalisation de la cour. Cet aménagement a été très bien accueilli par les enseignants comme par les élèves.

Dans un contexte de baisse de la natalité, il faut toutefois se rendre à l'évidence : nous devons tout mettre en œuvre pour préserver notre école.

Notre projet de réhabilitation du réseau d'assainissement du centre-bourg a été validé et les travaux sont programmés pour le premier semestre 2026. Cette étape nous permettra d'envisager, dans la foulée, les travaux du futur lotissement.

Comme vous avez pu le constater, en concertation avec le Conseil départemental, plusieurs essais d'aménagement routier ont été mis en place afin d'améliorer la sécurité dans le bourg. Le choix de l'aménagement définitif ne sera arrêté qu'à l'issue des travaux d'assainissement, lesquels entraîneront inévitablement des nuisances durant leur réalisation.

Nous devons assurer l'entretien de l'église, puisqu'elle fait partie du patrimoine communal. Il reste cependant à rénover la façade extérieure sud, un chantier qui sera entrepris au printemps 2026, travaux subventionné par à la fois l'état et le département.

Contrairement au tumulte qui entoure les finances de l'Etat, la situation financière de Belgeard est saine, même si nous devons toujours être vigilants face aux investissements prévus.

Après ces trois années de mandat, tous mes remerciements vont à l'équipe municipale et au personnel communal. Sans oublier les associations qui contribuent au dynamisme de la commune.

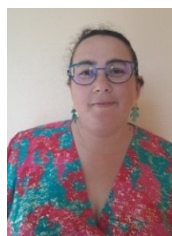
Je ne saurais terminer cet édito sans avoir une pensée pour Valérie Moriceau qui a donné beaucoup d'elle-même à la commune de Belgeard. Pendant de nombreuses années elle a été Présidente du Comité des Fêtes, entourée par une équipe dynamique de bénévoles.

Jean-Pierre LELIÈVRE

LE CONSEIL MUNICIPAL



LELIEVRE
Jean-Pierre
Maire



BEAUDET
Julie
1^{ère} adjointe



POULEYN
Gilbert
2^{ème} adjoint



PROVOST
Audrey
3^{ème} adjointe



BEAUDOIN
Fabienne
Conseillère



BOUDONNET
Fabrice
Conseiller



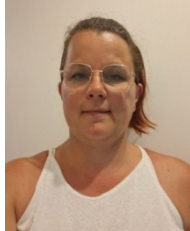
BROCHARD
Bernard
Conseiller



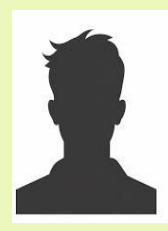
CAILLEAU
Ludovic
Conseiller



FROMENTIN
Jérôme
Conseiller



GOUGEON
Sandrine
Conseillère



GUIHERY
Jérôme
Conseiller



HAMOND
Gaëlle
Conseillère



SZCZESNY
Ludovic
Conseiller



THOMAS
Alain
Conseiller

LE PERSONNEL COMMUNAL



Nathalie MAILLARD : agent périscolaire
Mathilde DEROUET : ATSEM
Fatna ARRAHMANE : agent périscolaire



Jérôme RICHARD : agent technique



Béatrice DOUHET : secrétaire de Mairie



Christelle VIALLATTE : secrétaire de Mairie

ÉTAT-CIVIL 2024 / 1^{er} semestre 2025

Naissances

PIERRE Gabin	24 mars 2024
MAREAU Léonie	11 mai 2024
PARIS LE GOFF Aline	21 mai 2024
MOREAUX Darell	15 août 2024
HEURTAUX Cameron	2 septembre 2024
CLOSSAIS Emy	10 septembre 2024
SOLIGNAC Elina	8 octobre 2024
RÉBILLARD Gabriel	21 février 2025

Mariages

SABIN Cindy et CHURIN Mathieu	17 août 2024
TURQUETIL Léa et BARROCHE Alexis	5 octobre 2024
JOSQUIN-GRANDIN Solène et SOCHON Julien	24 mai 2025

Décès

LARGUILLIÈRE Anthony	4 mars 2024
MARTIN Patrick	22 mars 2024
FOUCHER Eddie	6 juin 2024
DUBOIS née PIGNÉ Louise	4 décembre 2024
MORICEAU Valérie	21 décembre 2024
SCHENA Robert	31 décembre 2024
MAUGER Fernand	20 janvier 2025

DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »

Les chantiers « Argent de Poche » ont eu lieu en février avec Léna LEFEBVRE et Malia CAILLEAU puis en juillet 2025 avec Séléna DUVIAU, Doriane MOUCHE et Robin GARNIER.



Pour être candidat au dispositif « Argent de Poche », vous devez être âgés entre 16 ans révolus et 18 ans non révolus à la date de l'inscription.

Ces chantiers sont rémunérés, par la commune, à hauteur de 15€ par matinée. Vous êtes encadrés par nos agents communaux concernés selon les tâches proposées.

Un dossier d'inscription est à retirer et à retourner complété auprès de la mairie.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2024

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 de 2024/2025 de la classe d'Isabelle MAUGET, en présence de Monsieur le Maire, se sont rendus au cimetière de Belgeard.

Ils se sont recueillis et ont déposés une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts afin d'honorer la mémoire des soldats morts lors de la 1^{ère} guerre mondiale.



DÉCORATIONS DE NOËL



Comme tous les ans, le comité des fêtes, avec l'aide des membres du conseil municipal et de l'agent municipal, participent activement à l'installation des décorations de Noël.

CLASSE 4 : Retrouvaille dans la convivialité



Samedi 16 novembre 2024, les membres des classes en 4 se sont retrouvés pour partager un moment de convivialité et de souvenir. La journée a débuté par un dépôt de gerbe au cimetière, en hommage aux camarades disparus.

Après ce moment de recueillement, une trentaine de participants se sont réunis pour une photo souvenir avant de poursuivre la journée autour d'un repas dans une ambiance chaleureuse et pleine de bonne humeur.

Les organisateurs se sont dits ravis de constater une si belle participation, témoignant de la solidarité et de l'amitié qui perdurent entre les générations.

CIRQUE

Les 29 et 30 mars 2025, le cirque Williams s'est installé pour 2 jours de représentation pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



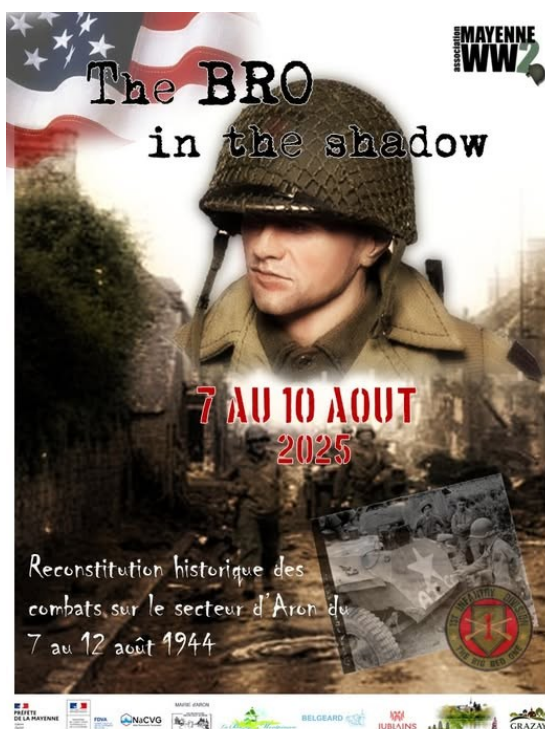
DÉCOUVERTES DU CPIE : LA FORÊT



Samedi 26 et dimanche 27 avril 2025, le CPIE Mayenne (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) organisait une découverte de la forêt de Bourgon, au château de la Rouairie, à Belgeard.

Avec des expositions, des ateliers, des jeux, des balades et une table ronde pour mieux connaître la biodiversité.

RECONSTITUTION HISTORIQUE : AOÛT 1944



L'association Mayenne-WW2 a donné rendez vous aux reenactors du 7 au 10 août 2025 pour un Trip « immersif » sur l'histoire méconnue de la 1st Infantry Division en Août 1944 en Mayenne.

Cette reconstitution a été l'occasion de découvrir une période peu connue de cette prestigieuse division d'infanterie américaine en terre Mayennaise.

RALENTISSEMENT RUE DU MUGUET



Depuis plusieurs années, des habitants du bourg de Belgeard remontent auprès de la mairie des excès de vitesse. En conséquence, et ce, depuis juin 2024, sont testés dans la rue principale du bourg des ralentisseurs type chicanes de part et d'autre de l'école municipale dans le but d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse.

AMÉNAGEMENT FLORAL

Cette année, de nouveaux parterres de fleurs ont été aménagés principalement autour de la place de la mairie.



La commune de Belgeard, en partenariat avec le CPIE, a pris l'initiative de garder un espace enherbé. Le principe consiste à ne pas intervenir pendant toute une saison sur un espace enherbé (ni tonte, ni arrosage). Cela permet à la flore naturelle de se développer et aux espèces animales qui y sont liées, de s'installer.



COLIS DES AINÉS ET GALETTE DES ROIS

La fin de l'année 2024 s'est terminée par la traditionnelle distribution des colis aux aînés de notre commune. 39 personnes de plus de 70 ans ont reçu la visite des conseillers municipaux qui se sont fait un plaisir de leur remettre des paniers garnis de jus d'orange, gâteaux, miel et confiture et autres petits plaisirs gustatifs.



Pour changer de la traditionnelle galette des rois, les aînés de la commune se sont retrouvés à l'occasion d'un après-midi crêpes le samedi 15 février 2025 à la salle de l'Orée du Bois. Une dizaine de personnes a répondu à l'invitation.

A cette occasion, le maire, Jean-Pierre LELIEVRE, a présenté ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et a évoqué les futurs projets pour l'année 2025. Les aînés ont apprécié de se retrouver pour ce moment de convivialité et de jeux de cartes.



BIBLIOTHÈQUE



Membre du Réseau des Bibliothèques et des Médiathèques de Mayenne Communauté, la bibliothèque de Belgeard a ouvert ses portes en décembre 1994, grâce à l'initiative de Marie-Claude Deslais et Jocelyne Le Quéré. Cela fait plus de 30 ans que les bénévoles se passent le relai pour faire vivre la bibliothèque.

L'inscription, gratuite vous permet d'accéder aux 18 bibliothèques du réseau et d'emprunter des livres, CD, DVD, jeux, BD, jeux vidéos...

Tous les 15 jours les enfants de l'école municipale sont accueillis à la bibliothèque avec leur enseignant.

La bibliothèque organise régulièrement des ateliers comme des ateliers scientifiques, ateliers de création manuelle, des randonnées littéraires, des séances lecture pour les 0-6 ans, des séances jeux, et participe à l'opération départementale du prix bull' gomme autour des bandes dessinées jeunesse etc...

La bibliothèque se situe au 1^{er} étage de la Mairie.

Ouvert tous les samedis de 10h à midi.



Les bénévoles

Geneviève
Sandrine
Audrey
Valérie
Ludovic
Sabrina
Manuella





Bonjour,

Je m'appelle Iris, je suis née le 3 mars 2020, je suis polyhandicapée et épileptique.

Ma famille a créé une association " Le sourire d'Iris" en janvier 2024. Cette association a pour but d'aider mes parents à financer le matériel médical ainsi que les thérapies (stage intensif de motricité, séance de relaxation ludique, séance d'équithérapie...) nécessaires à mon développement, qui n'est pas prise en charge par la CPAM/Complémentaire santé.

Je vais vous raconter mon histoire, car oui la mienne est particulière tout comme moi !

A l'âge d'un mois et demi, j'ai commencé à avoir des crises d'épilepsie. Dès lors j'ai commencé à être suivi au CHU d'Angers. J'ai dû faire plusieurs séjours à l'hôpital pour mon épilepsie et plusieurs essais de traitements.

Aujourd'hui je dois prendre quotidiennement 4 traitements au dosage maximal. Après de multiples examens (IRM, prise de sang, électroencéphalogramme (EEG), radio...), en juin 2022, les médecins ont donné le premier résultat du test génétique. Ils ont expliqué à Papa et Maman que j'avais une mutation rare, il y a +/- 200 cas dans le monde. Cette mutation est dite "novo" du gène SMC1A DEE (Encéphalopathie développementale et épileptique liée à SMC1A).

Vous comprenez donc que je suis une petite fille avec mon petit truc en plus.

Actuellement je vais 4 jours par semaine à EEAP Calypso où j'ai un suivi médical (psychomotricienne, orthophoniste, ergothérapeute, kiné et éducatrice de jeune enfant). Je rentre tout les jours à la maison. Je suis suivi au CHU Angers pour mon épilepsie et aussi en ophtalmologie, en génétique, en endocrinologie et par un médecin en médecine physique et réadaptation.

Malgré tous les efforts que je déploie, j'ai un retard global de développement, je ne marche pas et je suis non-verbal.

Pour suivre mes aventures et mes progrès, rien de plus simple, il suffit juste de prendre une photo du QR code et ça vous dirigera sur la page Facebook spécialement créé pour moi.

Merci à vous.

Iris

Le sourire d' Iris
2 rue de l'ancien bourg
53440 Belgeard
06.31.12.37.41
lesourirediris@gmail.com

Facebook



Helloasso



BAB - Bar Associatif de Belgeard

Créé en 2019, le BAB a pour but d'être un lieu de rencontres, d'échanges et de convivialité. C'est un lieu qui a vocation à être intergénérationnel. On peut y venir seul, en famille ou bien avec des amis.

Le bar est ouvert tous les 1^{er} vendredis de chaque mois de 19h à 23h.



Il y a possibilité de venir avec de quoi manger ou alors de prendre de quoi grignoter sur place.

Il peut y avoir des soirées à thèmes : concours de soupe, animations musicales...

C'est un endroit où vous pouvez venir avec vos jeux mais aussi profiter des jeux à disposition : tarot, belote, fléchettes, palet...

Le BAB offre aussi la possibilité de collaborer avec d'autres associations (locales ou non) pour les aider dans leur projet (ex : en septembre 2025, restauration assurée par l'APE de Belgeard, dans le but d'aider au financement d'un séjour scolaire).

L'équipe est toujours à la recherche de bénévoles. Si vous êtes intéressés pour devenir "barman d'un soir", n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'association. Le plus simple étant de venir directement un soir de BAB et de s'inscrire pour une date à venir (un tableau d'inscription est à disposition).

Un fil d'actualités WhatsApp devrait bientôt voir le jour afin de pouvoir être informé des différents événements liés au BAB : ouverture, thème à venir, nouveautés...

Président : Ludovic CAILLEAU

Trésorière : Geneviève AUBRY

Secrétaire : Solène JOSQUIN-GRANDIN

BEL'GYM

L'activité gym du comité des fêtes connaît une bonne dynamique : pas loin de 30 personnes inscrites pour cette nouvelle saison. Abdos, gainage, renforcement musculaire, step et autres mouvements sont réalisés dans la bonne humeur, parfois dans la douleur, mais toujours avec le sourire.

Il est toujours temps de nous rejoindre.



Cours les jeudis
19h30 – 20h30
Salle des fêtes

Renseignement auprès de
Béatrice DOUHET
06.88.28.53.02

Les Amis de la Nature - UTAN

L'Union Touristique des **Amis de la Nature**, association de Belgeard, fait partie d'un mouvement international de tourisme social créé il y a plus de 100 ans, présent dans plus de 45 pays et regroupant 350 000 adhérents dans le monde, autour d'associations locales avec ou sans maisons ou refuges.

L'un des objectifs est de proposer des loisirs responsables qui respectent la nature et permettent de découvrir des nouveaux horizons au cours de séjours et de sorties culturelles.

Notre association locale de Belgeard compte une centaine d'adhérents qui, chacun à leur tour, ont la possibilité de proposer, organiser et encadrer bénévolement des activités de nature ou de découvertes patrimoniales variées. Il est proposé environ 7 sorties par an, à la journée ou sur un week-end.

Cette année nous avons pu admirer et comprendre la gestion de la forêt de Bercé, grâce aux explications passionnantes de 2 guides experts. Comme l'an passé un adhérent nous a proposé une belle randonnée autour du Mont-Rochard à la découverte des plantes. En juin déambulation dans le village de Saint-Céneri-le-Gérei dans les Alpes Mançelles avant de visiter le jardin de la Mansonnrière. Trois autres sorties nous attendent courant fin 2025, dont un séjour dans une maison Amis de la Nature en Ille et Vilaine.

Les Amis de la Nature organisent sur la commune de Belgeard 2 activités annuelles : la Chasse aux Œufs et la Cueillette du muguet, ouvertes à toutes et tous.

Plus d'information sur le site

Amis de la Nature France - ANF
<https://amis-nature.org>

Claudine THEOPHANE
Présidente 06.20.20.41.01
Geneviève AUBRY
Trésorière 06.38.36.06.49



L'APE - Association des Parents d'Élèves

Elle est composée d'un bureau de 7 personnes ainsi que de bénévoles motivés et dynamiques qui œuvrent toute l'année pour mener à bien nos actions.

L'APE permet également de se retrouver entre parents d'élèves, d'échanger, et de créer du lien autour des enfants.

Les diverses manifestations et ventes mises en place ont pour but de récolter des fonds pour les enfants de l'école afin de contribuer principalement aux sorties scolaires et à l'achat de jeux.

Lors de l'année 2024-2025, nous avons par exemple organisé une vente de légumes, de gâteaux, de planches-apéro, une tombola.

Nous avons également été sollicités par le CPIE afin de tenir un stand lors du weekend découverte organisé au Château de la Rouairie dans la forêt de Bourgon.

Toutes ces actions nous ont permises de participer financièrement aux sorties telles que celles au Mont Saint Michel et au Refuge de l'Arche.

Plus récemment, nous avons collaboré avec le BAB de Belgeard lors d'un « BAB-APE » où tous les bénéfices serviront au financement du voyage scolaire de mai 2026.

Quelques exemples des prochaines manifestations/actions prévues :

- Soirée de l'école le 18 octobre 2025
- Ventes de légumes, d'étiquettes, de sapins de Noël...
- Loto des enfants en février 2026
- Tombola

Informations sur Facebook : « APE BELGEARD »)



Membres du bureau

(1ère photo, de gauche à droite)

Guillaume Derouet (vice-secrétaire), Mélanie Clossais (secrétaire), Sophie Robieau (chargée de com), Tiphanie Bègue (présidente), Anne-Sophie Bibron (trésorière) et François Rébillard (vice-trésorier).

Absent de la photo : Pascal Heuveline (vice-président)



US La Bazoge Montpinçon- Belgeard

Le club fonctionne en association entre les communes de Belgeard et de La Bazoge Montpinçon.

Le club compte 76 licenciés : 63 joueurs et 13 dirigeants qui se répartissent dans les catégories suivantes :

U7 Année 2018-2019 : 1 joueur

U9 Année 2016-2017 : 5 joueurs / Encadrant : Jonathan Rioux

U11 Année 2014-2015 : 4 joueurs / Encadrants : Ludovic Thireau, Fabrice Boudonnet

U13 Année 2012-2013 : 5 joueurs / Encadrants : Pierre Besnier, Florian Lemée Montecot

U15 Année 2010-2011 : 2 joueurs

U17 Année 2008-2009 : 1 joueur

U19 Année 2006-2007 : 3 joueurs

U13 féminine : 1 joueuse

Toutes les catégories jeunes sont en entente avec l'US Aron, l'AS Grazay, l'ES Marcillé, l'EB Commer.

Les entrainements de l'école de foot (U7-U9-U11) ont lieu tous les mercredis de 14h00 à 15h30 sur le terrain d'Aron. Les autres catégories s'entraînent sur les terrains d'Aron et de Commer.

2 équipes seniors : l'équipe A évolue en 2^{ème} division, l'équipe B en 4^{ème} division. Elles se composent de 37 joueurs. Encadrants équipe A : Matthieu Terrier et Rodolphe Pieau. Encadrant équipe B : Frédéric Brochard.

Le bureau se compose de 10 membres :

Président : Joël Boudonnet

Vice-Président : Nathan Garnier, Matthieu Terrier

Secrétaire : Nadine Beauducel

Secrétaire adjoint : Florian Lemée -Montecot

Trésorier : Fabrice Boudonnet

Trésorière adjointe : Yolande Garnier

Membre du bureau : Frédéric Brochard,

Quentin Beaudoin, Jonathan Rioux.

Sportivement, l'entente dans les catégories jeunes se passe dans les meilleures conditions. Les résultats sont encourageants.

Pour les équipes seniors : l'équipe A qui évolue en deuxième division a terminé sixième. L'équipe B qui évolue en quatrième division a terminé deuxième en première phase et sixième en deuxième phase.

Si vous voulez mieux connaître le club de l' US La Bazoge Montpinçon – Belgeard nous vous invitons à nous rejoindre en tant que joueur, dirigeant, arbitre, bénévole ou tout simplement supporter.

Le club remercie les joueurs, les dirigeants, les bénévoles et les parents pour leur implication pendant toute la saison lors des matchs et des différentes manifestations.

Nous remercions aussi les sponsors, les mairies de Belgeard et de La Bazoge Montpinçon pour leur soutien moral, logistique et financier.



Le comité des



Le comité des fêtes a changé de bureau :

Présidente : Carole FERRÉ

Trésorier : Olivier BEAUGAS

Secrétaire : Christelle VIALLATTE

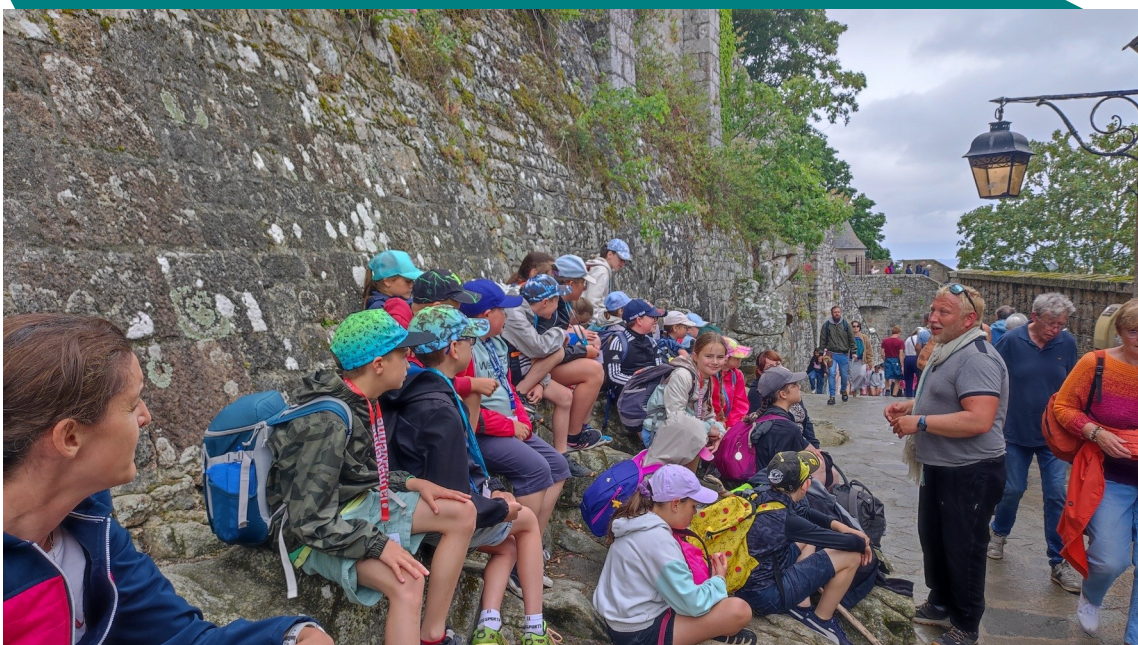
Ce changement fait suite au décès de Valérie MORICEAU survenu fin 2024. Valérie était une présidente passionnée, qui a su faire rayonner le comité des fêtes.

Le comité des fêtes recherche des bénévoles afin de pouvoir continuer. Si vous souhaitez nous rejoindre, contacter les membres du comité ou envoyer un mail à : comitesdesfetes@gmail.com

L'ÉCOLE COMMUNALE

Retour sur l'année 2024/2025 : la classe de CE2-CM1-CM2

Visite du Mont St Michel
en juin 2025



Retour sur l'année 2024/2025 : la classe de CP-CE1-CE2



Visite du Mont St Michel en juin
2025

Préparation du spectacle



Retour sur l'année 2024/2025 : la classe de Maternelle

Animation sur le tri des déchets en janvier 2025



Refuge de l'Arche en juin 2025

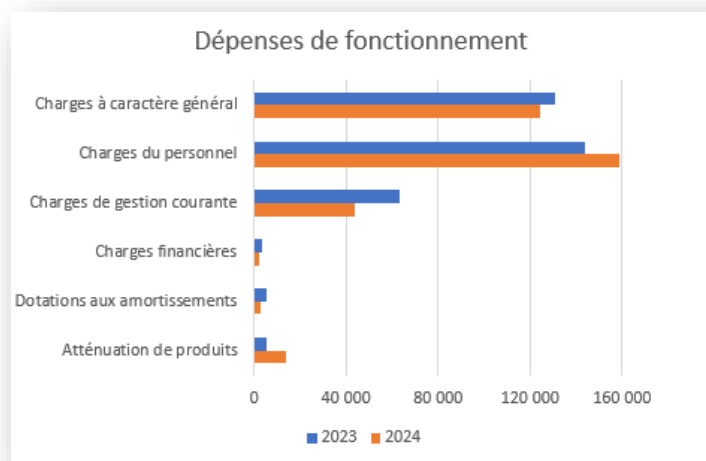


Exposition chapelle des Calvairiennes : Couleurs captives en janvier 2025

LES FINANCES COMMUNALES

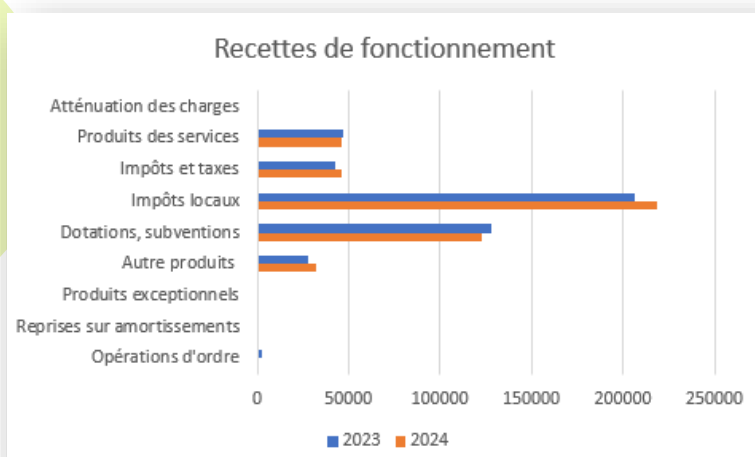
Dépenses de fonctionnement (€)

	2023	2024	Variation en % 2023-2024
Charges à caractère général	131 055	124 359	-5.11
Charges du personnel	143 738	159 043	10.65
Charges de gestion courante	63 160	43 998	-30.34
Charges financières	3 298	2 292	-30.50
Dotations aux amortissements	5 640	3 125	-44.59
Atténuation de produits	5 176	13 874	168.04
TOTAL	352 068	346 691	-1.53



Recettes de fonctionnement (€)

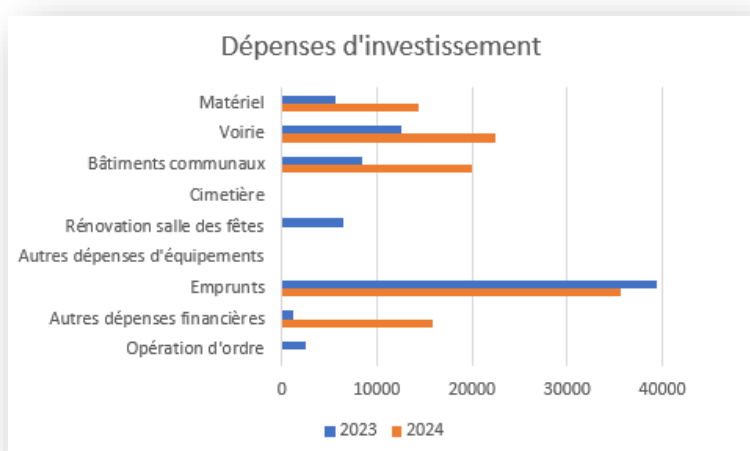
	2023	2024	Variation en % 2023-2024
Atténuation des charges	626	-	-100
Produits des services	47 363	46 165	-2.53
Impôts et taxes	42 764	45 726	6.92
Impôts locaux	206 431	218 733	5.96
Dotations, subventions	127 661	122 594	-3.97
Autres produits	27 939	32 119	14.96
Produits exceptionnels	264	-	-100
Reprises sur amortissements	719	12	-98.33
Opérations d'ordre	2 473	-	-100
TOTAL	456 241	465 349	2



LES FINANCES COMMUNALES

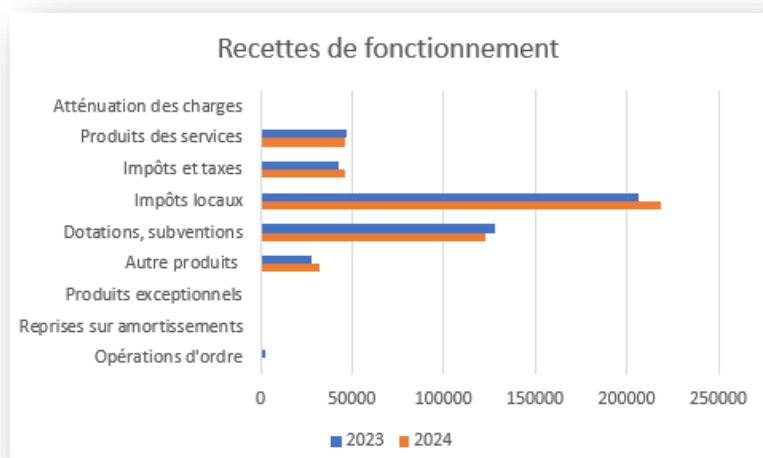
Dépenses d'investissement (€)

	2023	2024	Variation en % 2023-2024
Matériel	5 636	14 373	155.00
Voirie	12 619	22 383	77.37
Bâtiments communaux	8 397	19 983	137.98
Cimetière	-	-	-100
Rénovation salle des fêtes	6 444	-	-100
Autres dépenses d'équipements	-	-	-100
Emprunts	39 453	35 610	-9.74
Autres dépenses financières	1 218	15 834	1 200
Opération d'ordre	2 472	-	-100
TOTAL	76 241	108 183	41.90



Recettes d'investissement (€)

	2023	2024	Variation en % 2023-2024
Dotations, fonds de compensation	210 636	49 053	-76.71
Subventions d'investissement	33 359	2 800	-91.61
Divers	865	977	12.95
Opérations d'ordre	5 640	3 125	-44.59
TOTAL	250 500	55 954	-77.66



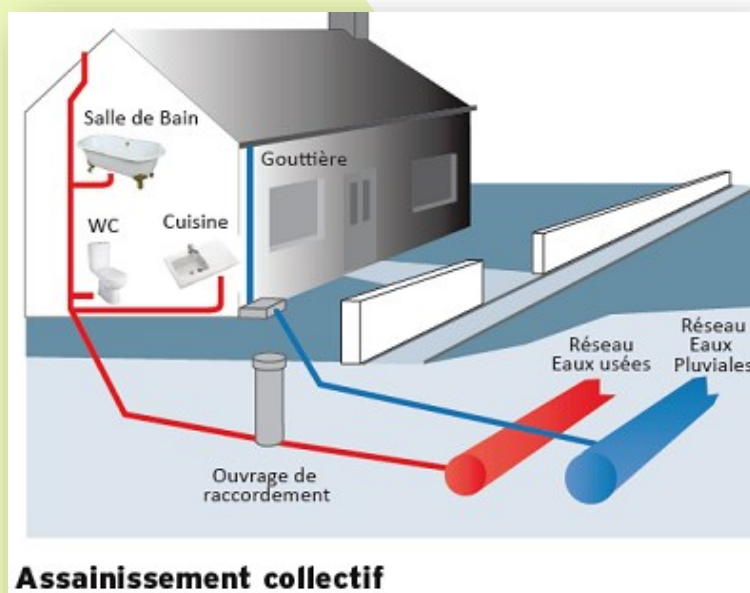
ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Dans le cadre de la protection de l'environnement et de la santé publique, les communes sont tenues d'avoir un réseau d'assainissement conforme. L'assainissement des eaux usées est un enjeu majeur pour limiter la pollution des milieux aquatiques et préserver la qualité de l'eau potable.

Le projet, présenté plus en détail dans le bulletin de l'an dernier et consultable en mairie, prévoit la construction d'une nouvelle unité de traitement des eaux usées. La station d'épuration actuelle par lagunage naturel mis en service en 1985 est dimensionnée pour 191 équivalent-habitants. Les réseaux d'assainissement de la commune, de type unitaire sans séparation sur plusieurs tronçons des eaux pluviales et usées, sont vieillissants et drainent en moyenne environ 180 m³ par jour d'eaux. La station d'épuration actuelle est en surcharge.

La commune envisage l'implantation de la station d'épuration sur la parcelle cadastrée n° 826 section B en face du bassin actuel. La filière de traitement envisagée sera de type filtres plantés de roseaux.

En conclusion, l'obligation pour les communes d'avoir un réseau d'assainissement conforme est essentielle pour garantir la protection de l'environnement et la santé publique.



État d'avancement

La phase d'avant-projet a permis de déterminer le tracé des réseaux ainsi que l'emplacement du poste de reprise qui sera placé à l'angle des rues de l'Arnerie et du Muguet. Le réseau de collecte gravitaire sera posé sous la voirie à une profondeur d'environ 1.5m et jusqu'à 3 m ponctuellement. Il a fallu affiner les cartes et relevés topographiques existants pour optimiser le passage des tranchées publique et placer les boîtes de raccordement. La grande majorité des enquêtes domiciliaires des 75 parcelles privées concernées sont quasiment bouclées. La pérennité des futurs ouvrages et les travaux de génie civil ont été validés par des enquêtes géotechniques sur le terrain.

Le rapport de projet a été déposé en mairie à la fin juillet 2025

Les prochaines étapes

Le rapport de projet doit être transmis aux organismes financeurs (département, agence de l'eau) pour valider les demandes de subventions. Quelques vérifications de repérage potentiel d'amiante restent à faire.

Les appels d'offres aux entreprises peuvent maintenant être préparés et diffusés. Les travaux ne pourront pas être faits en saison froide ou pluvieuse. Il faudra planifier ceux-ci par tranches et prévoir les déviations de circulation nécessaires.

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES BATIMENTS

La maîtrise des consommations énergétiques sur les bâtiments communaux est une préoccupation constante des élus.

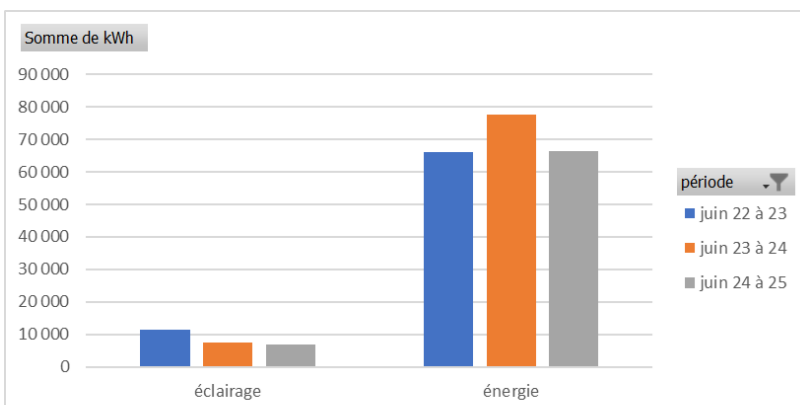
Des aménagements et investissements ont été réalisés pour sécuriser les alimentations électriques et réduire les consommations avec :

- La rénovation de l'éclairage public :
 - * Phase 1 (2023) : place de la mairie et rue du Muguet
 - * Phase 2 (2025) : Ancien Bourg et lotissement des 3 Chênes
- Dans la salle communale :
 - * 2024 : suivi à distance de la pompe à chaleur
- Dans la salle de l'Orée du bois :
 - * 2025 : dissociation des alimentations électriques entre l'Orée du Bois et le logement communal



A la suite d'un diagnostic thermique des différentes classes réalisé par le conseiller en énergie partagé de Mayenne Communauté, les murs face nord et sud de la salle de sieste ont été isolés.

	22-23	23-24	24-25
éclairage	11 331	7 390	6 831
rue du muguet	5 790	3 107	2 424
ancien bourg	1 893	1 376	1 332
3 chênes	1 470	1 273	1 440
clos des ramiers	1 402	1 054	1 055
l'aubrière	776	580	580
énergie	65 868	77 557	66 247
salle polyvalente	21 875	34 510	23 951
restaurant	25 704	21 887	22 825
école	18 208	21 087	19 404
église	81	73	67
Total général	77 199	84 947	73 078



Les faits constatés :

- ◆ 2024 : surconsommation mal contrôlée en hiver 2024 sur la salle communale et l'atelier municipal
- ◆ 2025 : effet positif de la mise en place du suivi à distance sur la pompe à chaleur de la salle municipale
- ◆ 2023 puis 2025 : gain notable sur l'éclairage public avec les actions TEM (Territoire Énergie Mayenne)

La maîtrise, l'efficacité des consommations énergétiques à l'école communale est dorénavant l'objectif suivant. Des diagnostics sont posés. Le travail d'amélioration continue et suit son cours notamment avec le changement de la chaudière de l'école.

VÉGÉTALISATION DE LA COUR D'ÉCOLE



Les travaux ont commencé durant les vacances de Pâques 2025 avec la construction de la noue (fossé qui permet l'infiltration naturelle) et de la pergola. Cet été, les travaux ont continué avec le terrassement de 3 îlots composés d'une partie enherbée, d'une zone de copeaux et d'une plateforme/terrasse.

Les effets positifs sont immédiats : apport de fraîcheur, infiltration dans le milieu naturel des eaux de pluviométriques et bien-être des enfants.

Budget alloué : 43 307 € TTC

Subvention des Fonds Verts : 20 068 €



Prévu dans les mois à venir :

Plantation des plantes grimpantes, arbustes, arbres et roseraie, installation de rondins de bois et passerelles d'accès aux classes.

Sociétés intervenantes :

Accompagnement initial : CPIE de Mayenne

Paysagiste en phase conception : Clément Breton / clementb-jardinsdurables.com

Paysagiste en phase travaux/Terrassier avec la construction de la noue et des îlots, la plantation des arbustes et arbres :

Michel St Denis de Sainte-Gemmes-le-Robert

Construction de la pergola et des terrasses : Sylvain Cousin

Plantation structure osier : Julie Bonnaud / fournaise.bocagisme@gmail.com

TRAVAUX COMMUNAUX

Des travaux ont été menés dans la continuité de sécurisation, de préservation et de conservation de l'usage des bâtiments communaux avec comme axes de conduite :

- La poursuite de la sécurisation électrique des bâtiments communaux,
- La prise en compte des observations et non-conformités émis lors des visites réglementaires,
- La recherche d'amélioration d'efficacité notamment énergétique.

École



Extérieur :

- Ajout d'une marquise (photo)
COUSIN Couverture — 1 451,40 €

Bâtiment sud :

- Toiture : réparation de la toiture à la suite d'orages
LC Menuiserie
- Garderie : Installation d'armoire
BRICOMARCHÉ
- Installation de radiateur spécial petite enfance
SARL Thierry GUYON — 5 007,95 €



Bâtiment nord :

- Peinture du couloir, portes ainsi que le mur de la salle de sieste (photo)
DIOT PGM — 733 €
- Isolation des murs face nord et sud de la salle de sieste
LC Menuiserie — 3 419 €
- Déplacement des radiateurs et réparation sanitaires
SARL FONTAINE — 2 112 €
- Installation de rideaux occultants
Espace revêtement — 996,57 €



TRAVAUX COMMUNAUX

Salle des fêtes



Local matériel

- Réparation de la porte coupe-feu partiellement dégonflée (conformité incendie)

LC Menuiserie — 614.90 €

Cuisine

- Pose de prises étanches à l'eau et augmentation de l'ampérage d'une prise (32 A) pour l'ajout d'équipements mobiles extérieurs (conformité électrique)

Ets ROBINO — 398.40 €

Salle

- Changement des rideaux par des rideaux occultants (confort visuel)

Espace revêtement Mayenne — 620.18 €

Salle de l'ORÉE du BOIS



Cuisine

- Condamnation et dépose de la cuve extérieure de gaz puis arrêt du contrat avec VITOGAZ
Installation d'une plaque à induction — 239.90 €

Électricité

- Dissociation des alimentations électriques entre l'Orée du Bois et le logement communal attenant : mise en place d'une dérivation et d'un coffret électrique

ENEDIS, Ets ROBINO, Robert Wilfried — 5641.31 €

Salle

- Changement des rideaux par des rideaux occultants (confort visuel)

Espace revêtement Mayenne — 532.20 €

Église

Clocher

- Dépose du plafond vermoulu et pose d'un nouveau faux-plafond

260.44 €

- Fourniture d'un garde corps (sécurité)

Ets GOUPIL — 657 €

Toiture

- Réfection de l'étanchéité du solin de toit, réparation d'une partie de la toiture (infiltration) et remplacement des ardoises (percées par des plombs de chasse)

COUSIN Couverture — 2 125.08 €

Chauffage

- Condamnation du chauffage gaz

En cours :

Horloge : le moteur d'entraînement des aiguilles doit être remplacé par un modèle plus performant afin de stopper le décalage constant de l'horloge.

Extérieur : réfection du crépi des murs extérieurs du chœur / Financement par l'état (DETR) et le département



TRAVAUX COMMUNAUX

Mairie



- Peinture
DIOT PGM — 399,82 €
- Achat de mobilier pour la salle du conseil, de l'accueil et du bureau du Maire (photo)
Entreprise GOUGEON — 8 244,50 €
- Installation de stores (photo)
Espace revêtement Mayenne — 980,41 €



Atelier communal

Atelier

- Achat d'équipements de détection de présence et d'alarme (sécurité)
Installation prévu dernier semestre 2025
Yesss — 810,58 €

En cours :

Modification du mode de chauffage du petit local.



AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR / MATÉRIEL

Place de la mairie

- Plantation parterre et fleurissement commune : mairie et le long de la salle des fêtes

Pépinière Mauget/Hay — 335,38 €

- Barrières lisses

Espace Creatic — 3 594,13 €



- Tracteur tondeuse

Hubert Agri — 7 008 €

- Elagueuse

Hubert Agri — 1 250 €



CHEMINS CREUX à BELGEARD

Une balade bucolique de 3.2 km avec, comme point de départ le parking de la mairie (D).

Direction Mayenne par la Route Départementale RD207 puis (1) à gauche par le chemin creux qui traverse le lotissement des « 3 chênes ».

Le chemin dit « La Rogardière » continue au travers des chemins creux pendant 1,3 km.

Après avoir traversé la RD241 (2), direction La Pierre (3) puis à gauche. Le chemin est à suivre, jusqu'à, de nouveau la RD241 qu'il faut longer vers la gauche avant de reprendre à droite le chemin des Comptants (La Chauvinière).

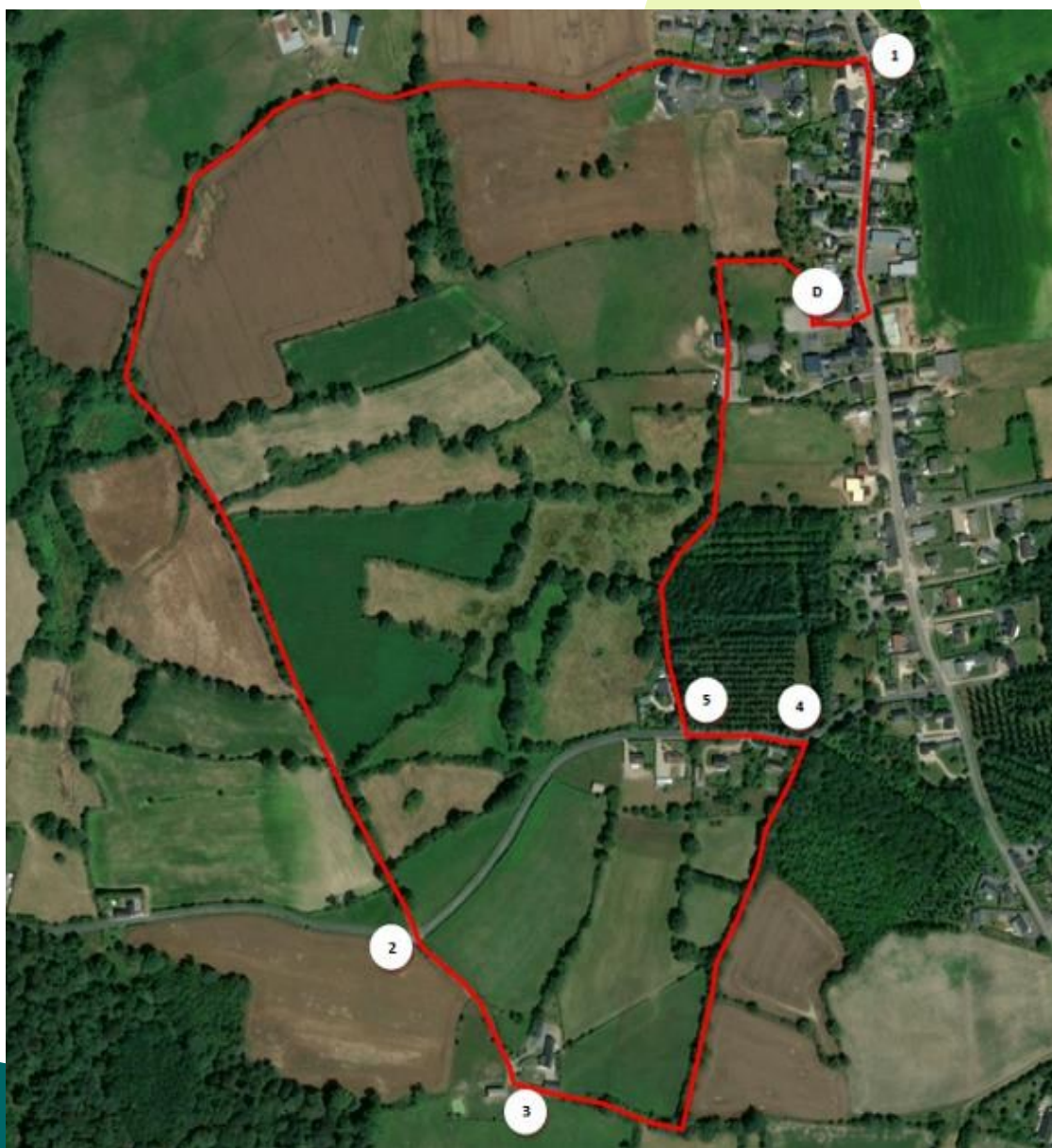
Longer l'atelier communal afin de contourner le terrain de football et arriver au point de départ.

Mayenne Communauté assure un fauchage 2 fois par an sur tout le sentier.

Soyez vigilant lors des périodes de chasse.

Le chemin dit « La Rogardière » n'est pas praticable à la suite de fortes pluies.

Avec les beaux jours, les tiques sont de retour ! Inspectez ou faites examiner minutieusement votre corps.

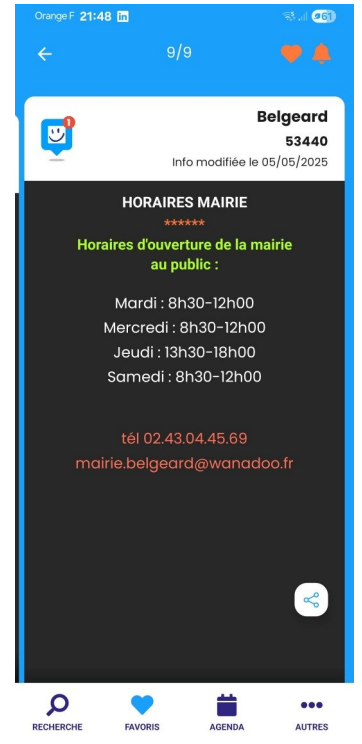


En projet la liaison entre l'Ancien Bourg de Belgeard et le bourg : de la Rogardière au bassin d'orage ainsi qu'une liaison entre le bourg et les lagunes actuelles.

PANNEAU POCKET



La commune de Belgeard utilise l'application « Panneau Pocket » pour informer la population sur les différents évènements et alertes. Cette application est gratuite.



DÉPÔT de PAIN

Un distributeur de baguettes est installé à proximité de la mairie. Il est rechargé tous les jours.

8h30 : du mardi au samedi
9h00 : dimanche et lundi

La Huche Romaine
JUBLAINS



PIZZA À EMPORTER

RDV sur la place de l'église, le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 18h00 à 20h30.



DAE

Défibrillateur Automatisé Externe

Le DAE de la commune est accessible au niveau de l'entrée de la Mairie.



FRANCE SERVICES


France services
 . à Mayenne
 . à Lassay-les-Châteaux
 Un lieu unique pour vos démarches administratives
 Santé Famille Emploi Habitat Accès aux droits Impôts Retraite

 Un accueil de proximité gratuit et ouvert à tous



France services
 . à Mayenne

 Hôtel de Ville et de Communauté
 10, rue de Verdun
 Du lundi au vendredi
 8h30-12h et 13h30-17h30
 02 43 30 48 55
 franceservices.mayenne@mayennecommunaute.fr
 Sur rendez-vous, vous pouvez aussi être accueillis en permanence par la CAF et le Conciliateur de Justice.

VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN
 Nées de la volonté d'un retour du service public au sein des territoires, Mayenne Communauté se dote de deux France services : une à Lassay-les-Châteaux et une seconde à Mayenne.
 Avec ces France services, c'est un **service public de proximité, plus humain et plus accessible** qui est déployé au plus près des habitants.
 Cet espace **ouvert à tous, confidentiel et gratuit**, permet d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.


AUTORISATION D'URBANISME

Vous souhaitez : construire, agrandir, installer une pergola, un abri de jardin, une clôture, un velux, etc.

Avant de commencer les travaux, il est recommandé de s'adresser à la mairie pour connaître la démarche à suivre et obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux ou consulter le site

<https://www.ville-mayenne.fr/utile/urbanisme>

Les autorisations sont déposées en mairie et sont ensuite transmises pour instruction au service du droit des sols de Mayenne Communauté.

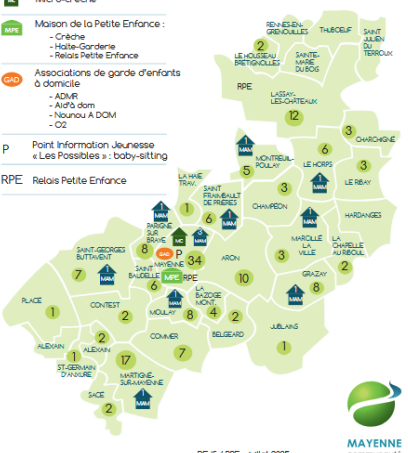

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer vos dossiers en ligne sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU). Grâce à cette plateforme, vous n'avez donc plus besoin de vous déplacer et vous pourrez suivre l'instruction de votre demande en temps réel.

<https://gnau36.operis.fr/mayennecommunaute/gnau/#/>

RELAIS PETITE ENFANCE

Relais Petite Enfance
 [MAYENNE COMMUNAUTÉ]

 un lieu de rencontres et d'échanges
 Professionnels de la Petite Enfance
 un lieu d'information
 Parents

165 Nombre d'Assistantes maternelles en activité en juillet 2025
MAM Maison d'assistantes maternelles (MAM)
Micro-crèche
MPE Maison de la Petite Enfance :
 - Crèche
 - Halte-Garderie
 - Relais Petite Enfance
ASAP Associations de garde d'enfants à domicile
 - ADJR
 - Aïda à domicile
 - Nourou à domicile
 - OZ
P Point Information Jeunesse « Les Possibles » : baby-sitting
RPE Relais Petite Enfance
MODES D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

 DEJS / RPE - juillet 2025


À Mayenne
 Maison de la Petite Enfance
 36 rue de la Madeleine
 information sur rendez-vous :
 - le lundi et le vendredi de 13h30 à 17h30
 - le mercredi de 9h à 12h
Relais Petite Enfance
relaispetiteenfance@mayennecommunaute.fr
 02 43 30 48 55
À Lassay-les-Châteaux
 France Services
 13 Grande rue
 information sur rendez-vous :
 le mercredi de 14h à 17h
 Avec le soutien de :

RAPPEL DE RÈGLES POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

HORAIRES DES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Les jours ouvrables

De 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Samedis et mercredis

De 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Dimanches et jours fériés

Interdits (article 1 - Arrêté municipal du 27/11/2001)

Merci à tous de veiller à respecter ces horaires



ENTRETIEN DE TROTTOIRS ET DES CANIVEAUX

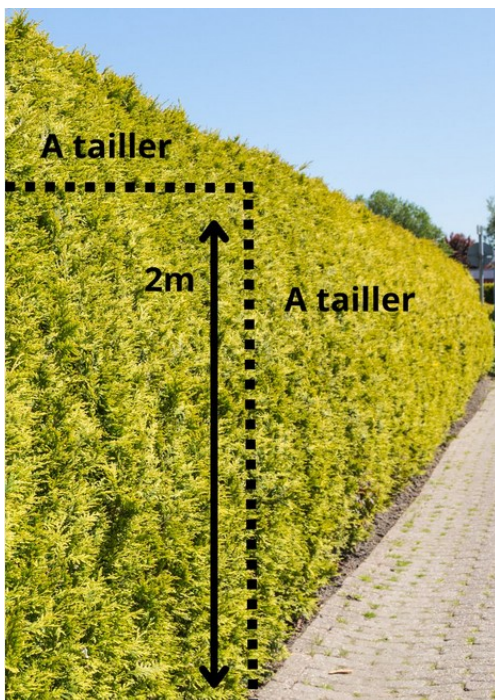
Il incombe à chaque propriétaire d'entretenir les trottoirs et caniveaux situés devant sa façade et clôture.
Le fleurissement des pieds de mur est encouragé.



ENTRETIEN DES VÉGÉTAUX

Taille des Haies : celles-ci doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à deux mètres, voire moins si un dégagement de visibilité est nécessaire à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

Élagage : en bordure des voies publiques, l'élagage des arbres incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa limite de propriété sur la rue.



RAPPEL DE RÈGLES POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

ANIMAUX DE COMPAGNIE

La mairie a régulièrement des remontées concernant les aboiements de chiens. Certains chiens aboient continuellement lors de l'absence de leurs propriétaires.



Merci à tous propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. Il existe des dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les conditions de détention de ces animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptées en conséquence.

Il est formellement interdit aux propriétaires d'animaux domestiques ou à leurs gardiens de laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur les trottoirs, bandes piétonnières ou toute autre partie de la voie publique réservée à la circulation des piétons, les places, le mobilier urbain, les espaces verts, les jardinières et les façades d'immeubles ou les murs de clôture.

Au-delà des risques d'accidents de la voie publique que l'on encoure à laisser son chien divaguer (sans surveillance effective de son maître et hors de portée de voix ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres), il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques.

Tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire. Laisser son chien divaguer sur la voie publique peut également faire l'objet d'une contravention de 5^{ème} classe dont le montant maximal s'élève à 150 € si l'infraction a été constatée par le maire ou la gendarmerie.

Aidez-le à être propre...

**Ramassez
à sa place!** 



LES DÉCHETS

Vous disposez, à Belgeard, de deux points d'apport volontaire afin d'y déposer les déchets ménagers dans les CSE (Conteneurs Semi-Enterrés noirs) et les déchets valorisables : le verre (conteneurs semi-enterrés ou bacs de tri verts) et papiers et emballage (conteneurs semi-enterrés ou bacs de tri jaunes).

Parking de la mairie



Ancien Bourg



Il est nécessaire de disposer d'un badge pour ouvrir les Conteneurs Semi-Enterrés (CSE) : vous pouvez récupérer votre badge auprès de la mairie ou du service déchets de Mayenne Communauté.

Vous avez accès à l'ensemble des CSE et bacs de tri de la communauté de commune de Mayenne Communauté. Ils sont accessibles 24h/24.

Pour une réclamation, merci de contacter : Service collecte et gestion des déchets
02 43 30 21 34 / dechets@mayennecommunaute.fr

Dépôt sauvage



Il est interdit de faire des dépôts sauvages de déchets de type encombrants, ordures ménagères aux pieds des conteneurs semi-enterrés et/ou des bacs de tri.

Nous rappelons qu'un dépôt sauvage entraîne l'intervention de notre employé communal et est passible de **135 euros d'amende**.

Déchèteries

Afin de connaître les heures d'ouverture des déchèteries de Mayenne Communauté, merci de consulter : <https://www.mayenne-communaute.net/a-votre-service/dechets/dechetteries>

Responsabilité de l'utilisateur

Les usagers du domaine public, doivent veiller à ce que les voies et places publiques ne soient pas souillées par le transport de certains déchets, liquides, matériaux, matières usées, terre, etc.

Les chargements et déchargements devront être effectués en conséquence.

Il est interdit d'effectuer des dépôts, sauf autorisation spéciale, sur tout ou partie de la voie publique, d'y pousser ou projeter les ordures ou résidus de toute nature.

En dehors des containers prévus à cet effet, il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter sur la voie publique, tous papiers, journaux, prospectus, cartons, emballages divers et généralement tous objets ou matières susceptibles de salir.

LES BIODÉCHETS

L'obligation de tri à la source des biodéchets, c'est quoi ?

A compter du 1^{er} janvier 2024, la loi relative à la Transition Écologique pour la Croissance Verte (dite "AGEC") impose le tri à la source des biodéchets pour l'ensemble de la population.

Pour les particuliers, la responsabilité de trier leurs biodéchets est désormais instaurée, de manière similaire au tri des emballages ou des piles.

Une fois séparés des déchets courants, les biodéchets devront être valorisés et traités sur place grâce au **compostage**.



Envie de composter, mais pas d'acheter un composteur ?

De nombreuses alternatives existent pour le compostage. Les particuliers disposant d'un espace vert peuvent opter pour le compostage en tas, en andain, de surface, ou encore un composteur en palettes fait maison.

Pour ceux qui préfèrent un composteur "classique", il est possible de s'inscrire sur une liste d'attente auprès du **service déchets de Mayenne Communauté** afin de bénéficier de la mise à disposition d'un composteur gratuitement, les places pour les distributions de printemps 2026 sont presque complètes, mais d'autres distributions auront lieu à l'automne !

Déjà quelques années d'avance sur notre territoire !

Dès 2004, la collectivité a mis en place la mise à disposition gratuite de composteurs aux foyers ayant fait une demande auprès du service. Depuis, entre 200 et 500 composteurs ont été distribués chaque année !

En 2014, les premiers emplacements de **compostage collectif** ont été installés, et actuellement, 13 de ces sites sont en exploitation sur notre territoire, avec trois nouveaux projets en cours de réalisation.



Envie de mettre en place un composteur, d'en connaître un peu plus sur le compostage, rapprochez vous du service prévention qui vous accompagnera et vous conseillera.

N'hésitez pas à les contacter :

prevention.dechets@mayennecommunaute.fr ou 02.43.30.21.34

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



Le mode de scrutin pour les municipales dans les communes de moins de 1 000 habitants évolue :



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de 11 conseillers municipaux

2 listes A et B



1^{er} TOUR

La liste A a la majorité absolue > elle obtient la majorité des sièges (prime majoritaire), soit **6 sièges**.



Les **5 sièges** restants sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne **entre la liste A et la liste B** (si elle a obtenu plus de 5% des suffrages exprimés).

2nd TOUR

Sans majorité absolue

Mêmes règles de répartition que pour le 1^{er} tour : prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, représentation proportionnelle.

Pour se maintenir au 2^d tour, les listes doivent avoir obtenu **plus de 10% des suffrages exprimés au 1^{er} tour**.

Les listes qui ont obtenu plus de 5% peuvent fusionner.

RECENSEMENT POPULATION

Le prochain recensement sera réalisé par Christelle VIALLATTE, secrétaire de mairie.

Elle sillonnera la commune, du 15 janvier au 14 février 2026, pour aller à la rencontre des habitants qui sont invités à lui réserver le meilleur accueil.

Béatrice DOUHET, secrétaire générale de mairie, est coordinatrice.



ENTREPRISES BELGEARDAISES

BUARD SAMUEL



Artisan
BUARD Samuel

L'Aubrière 53440 Belgeard
Tél : 07.85.80.61.57

Mail : samuelboard@gmail.com

PESLIER NETTOYAGE VOIRIE

Notre Environnement...

S.A.S Peslier Nettoyage Voirie

Balayeage Placés Trottoirs, Chaussées, Cours d'écoles, Terrains publics, Décapage Haste Pression, Lavage haute Pression, Location citernes 7000 litres, 25000 litres, Location Epandeur lit de chaux.

La Vendrie
53440 Belgeard
06 71 61 10 53
Tél - fax: 02 43 32 06 77
voirielex@orange.fr
nettoyage-voirie@orange.fr
Siret: 830 552 444 00010
FR 11 830552444
Code APE: 8121Z

CARRÉ NATHALIE



Plans / Vues 3D
Déclaration Préalable
Permis de Construire

Rénovation
Extension
Construction

Carré Nathalie
ccarre2015@orange.fr
06-71-11-12-35

COUSIN COUVERTURE



NEUF
RENOVATION
COUVERTURE
ZINGUERIE

DÉMOUSSAGE RAMONAGE
POSE FENÊTRE DE TOIT

cousincouverture@gmail.com 06 13 65 07 38

Siret N° 519 883 250 00028 Code APE : 4322A

VENTE DIRECTE

Vente d'œufs à la ferme
Aurélie ALEMANY le samedi matin
1 La Fouassière

Horaires : de 9 à 11h



Location salles (Tarifs 2025)

Caution : 300 €	Du 1 ^{er} mai au 30 septembre		Du 1 ^{er} octobre au 30 avril	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
SALLE DES FETES— 170 personnes maximum				
Salle + cuisine (journée)	150	240	190	280
Salle + cuisine + vaisselle (journée)	180	290	220	330
Salle + cuisine (forfait weekend)	220	340	280	400
Salle + cuisine + vaisselle (forfait weekend)	260	410	320	170
Caution ménage	200 euros			
SALLE L'ORÉE DU BOIS— 50 personnes max				
Journée	100	150	120	190
Forfait weekend	140	210	180	280
Caution ménage	100 euros			

Centres aérés

Se renseigner auprès
de la mairie de
la Bazoge-Montpinçon
au 02.43.04.82.61
ou
de la mairie de Commer
au 02.43.00.45.30

Tarifs cantine garderie

Garderie
matin
à partir de 7h20
1 €

Cantine

4.50 €

Garderie soir
jusqu'à 18h30

1.50 €
Goûter compris

Concession de cimetière

Concession cimetière

Concession de 30 ans 60 €
Concession de 50 ans 120 €

Colombarium et cavurne

Concession de 30 ans 40 €
Concession de 50 ans 70 €
Case 690 €



ON PARLE DE NOUS...

Belgeard. La cour de l'école végétalisée pour la rentrée

● Ouest-France
Publié le 30/09/2025 à 09h08



La cour des élèves de l'école primaire de Belgeard a été végétalisée pendant l'été. Ici, de gauche à droite : Audrey Provost, troisième adjointe au maire, qui a suivi le projet et Julie Baudet, première adjointe. | OUEST-FRANCE

Lundi, les élèves de l'école primaire de Belgeard découvrent une nouvelle cour d'école. Une grosse partie des travaux ont été refaits cet été, avec un changement majeur : 50 % de la surface est désormais végétalisée.

Dans un premier temps, la partie enherbée ne sera pas accessible aux enfants, le temps que le gazon s'enracine. En avril, les artisans avaient profité de l'absence des enfants dans l'école pour installer une noue et une pergola devant les classes situées plein sud, et ils ont travaillé trois semaines pendant la période estivale. « Avec la noue qui apporte de la fraîcheur, c'était déjà plus confortable pour les enfants », souligne Audrey Provost, 3^e adjointe qui a suivi le projet. On trouve dans la cour des zones de copeaux de bois, des zones de gazon et trois plateformes en bois, « pour faire la classe dehors », poursuit-elle. Julie Baudet, 1^{re} adjointe, précise : « Ces zones végétalisées permettront aussi de laisser l'eau s'infiltrer. » Cet aménagement offre un circuit en rond, « les enfants pourront circuler plus facilement avec leur petite voiture (caleche) dans la cour ». Il reste encore quelques travaux : les arbustes et les plantes grimpantes seront plantés à la Toussaint et le tunnel en osier sera installé en janvier.

C'est leur plaisir : pour Noël, la maison de cette famille de Belgeard s'illumine

Chemin de l'Armerie à Belgeard (Nord-Mayenne), l'esprit de Noël est bien visible. Au numéro 2, toute la famille Picot a pris plaisir à décorer la maison pour les fêtes de fin d'année.



Chemin de l'Armerie à Belgeard. L'esprit de Noël est bien visible. Florence et Marc Picot posent devant leur maison, avec Émilie, Julien et Camille, leurs trois enfants, et Lana, leur chien. | OUEST-FRANCE

« On aime bricoler, c'est notre passion », « contie Florence Picot. Depuis environ vingt-quatre ans, leur maison située 2, chemin de l'Armerie à Belgeard (Nord-Mayenne), s'illumine chaque hiver, pour « le plaisir des yeux ».

Toute la famille participe. « On est allé visiter des maisons illuminées, même loin de chez nous : dans l'Orne, en Alsace », explique cette maman. « Cela donne des idées. » « On a choisi cette année une partie sur le thème de la sucrerie », poursuit Emme, leur fille aînée de 28 ans. Un bon.

Dans le Nord-Mayenne, les petites communes priorisent la végétalisation de leur cour d'école

Forte chaleur l'été, chamaillerie des écoliers... Les petites communes du Nord-Mayenne se penchent sur le dossier de la végétalisation de leur cour d'école pour des raisons écologiques et pédagogiques. Exemples à Belgeard, Contest et Lignéres-Ornières (Mayenne).



À Belgeard (Mayenne), garder l'école attractive est une priorité pour la municipalité. Ici, Gilbert Pouleyn, adjoint au maire et Jean-Pierre Lelièvre, maire. | OUEST-FRANCE

De plus en plus de communes travaillent à la végétalisation de leur cour d'école. Dans le Nord-Mayenne, l'équipe municipale de Belgeard a entamé des travaux. « La cour est complètement plate et bitumée, on est plein sud et l'été, il fait 30-32 degrés dans les classes », déplore le maire Jean-Pierre Lelièvre.

Concrètement, trois plateformes vont être disposées ainsi qu'une pergola aux vacances de Pâques. « Elle viendra casser la lumière. Les gros travaux, eux, seront réalisés pendant les vacances estivales. »

Belgeard. Les travaux de végétalisation de l'école sont lancés

Après l'installation d'une noue et d'une pergola, dans quelques mois les enfants découvriront une cour moins minérale dans leur école. Des arbres viendront apporter ombre et fraîcheur.



Dans la cour de l'école de Belgeard, une pergola a été installée. Pour habiller les côtés de la pergola, des plantes grimpantes seront plantées à l'automne. De gauche à droite : Julie Baudet, l'adjointe au maire et Audrey Provost, la troisième et chargée de ce projet. | OUEST-FRANCE

Le projet

Après plusieurs mois de réflexions et de réunions de travail entre équipe enseignante, parents d'élèves, habitants, élus et salariés municipaux, les travaux de végétalisation de la cour d'école ont débuté en avril. Les objectifs sont multiples : ramener de la végétalisation et de favoriser l'infiltration de l'eau dans le milieu naturel, pouvoir faire l'école dehors et diminuer la chaleur dans les classes.

Davantage de confort pour les enfants

Le projet est suivi par Audrey Provost, 3^e adjointe au maire. « Nous voulions apporter plus de confort aux enfants. Le coût est estimé à 60 000 € maximum, en comprenant une future structure de jeux en bois. Des subventions ont été demandées, les dossiers sont en train d'être étudiés. » Delphine Ourvard, du CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) est venue donner des conseils et a organisé des ateliers avec les élèves et les enseignants.

Clément Breton, concepteur paysagiste, a travaillé sur cette création. La première semaine des vacances de printemps, devant les classes situées plein sud, une noue a été installée. « C'est l'entreprise de Michel Saint-Denis, basée à Sainte-Gemmes-le-Robert, qui a réalisé ce fossé de terre végétale, drainé par des cailloux et enherbé », explique Julie Baudet, 1^{re} adjointe au maire.

Pergola et plantes grimpantes

La deuxième semaine a suivi l'installation de la pergola d'une longueur de 26 m qui accueillera, sur les côtés, des plantes grimpantes en novembre. « La construction a été confiée à Sylvain Cousin, charpentier installé dans la commune », précise Audrey Provost. Dans une partie de la cour (450 m²), le bitume sera remplacé par des copeaux de bois au sol, de l'herbe et un jardin. Trois plateformes en bois y seront disposées. Les enseignants pourront faire cours dehors et utiliser la cour comme support pédagogique.

« Ces gros travaux seront réalisés pendant les vacances estivales », rassurent les deux élus. « Les arbres et arbustes seront plantés à l'automne. Et en janvier, Emmanuelle Chappay, de l'Atelier de la yourte de Sacé, viendra fabriquer un petit pont en osier avec les enfants. »

« Il faut prendre soin des arbres » : les trésors de la forêt au centre des discussions à Belgeard

Samedi 26 et dimanche 27 avril 2025, le CPIE Mayenne (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) organisait une découverte de la forêt de Bourgon, au château de la Rouairie, à Belgeard. Avec des expositions, des ateliers, des jeux, des balades et une table ronde pour mieux connaître la biodiversité.

● Ouest-France
Publié le 28/04/2025 à 18h19



Les découvertes de la CPIE, c'était ce week-end dans la forêt de Bourgon. Table ronde, de gauche à droite : David Quinton, directeur du CPIE et écologue avec les 4 participants, Alain Thomas, garde-forestier de la forêt de Bourgon, Alban Baudoin, chargé de mission biodiversité CPIE Mayenne, Marton Jamilloux CRPF, technicienne de secteur, Eric Favory, propriétaire forestier Bois de Gondin. | OUEST-FRANCE

Samedi 26 et dimanche 27 avril 2025, le CPIE Mayenne proposait une découverte de la forêt de Bourgon, au château de la Rouairie, à Belgeard. À chaque édition son thème. « Cette année, celui de la forêt a été retenu », explique le président Jean Thouroude. De nombreuses familles ont pu se balader et découvrir un espace game, un parcours sensoriel, un atelier chuchotage, la fabrication de parapluies japonais pour la capture d'insectes...

A VOS AGENDAS

* Atelier scientifique	22 novembre 2025	Bibliothèque
* Concours de belote (Salle des fêtes Belgeard)	28 novembre 2025	US La Bazoge/Belgeard
* Opération vente de sapins/sacs isothermes/légumes	Novembre 2025	APE
* Vin chaud en décembre (Orée du Bois / Petite salle)	5 décembre 2025	BAB
* Concours de soupe (Orée du Bois / Petite salle)	9 janvier 2026	BAB
* Atelier tampon en linogravure	10 janvier 2026	Bibliothèque
* Histoire MIMILIT (0 à 6 ans) à 10h30	31 janvier 2026	Bibliothèque
* Vente d'étiquettes personnalisées / légumes	Janvier 2026	APE
* Galette des rois pour les aînés (Orée du Bois / Petite salle)	Janvier 2026	Mairie de Belgeard
* Loto des enfants (salles)	Février 2026	APE
* Soirée	7 mars 2026	US La Bazoge/Belgeard
* Vente de gâteaux St Michel	Mars 2026	Le sourire d'Iris
* Vide grenier (à confirmer)	Avril 2026	APE
* Cueillette du muguet (Forêt de Belgeard)	1^{er} mai 2026	UTAN
* Tournoi des jeunes	17 mai 2026	US La Bazoge/Belgeard
* Tournoi inter quartier	28 juin 2026	US La Bazoge/Belgeard
* Tirage de la tombola et saucisses/frites	Juin 2026	APE
* Vente gâteaux BIJOU	Septembre 2026	Le sourire d'Iris
* Le BAB (Orée du Bois / Petite salle)	1^{er} vendredi de chaque mois	BAB
* Gym (Salle des fêtes)	Tous les jeudis hors vacances	Comité de Fêtes
* La bibliothèque	Tous les samedis de 10 à 12h	Bibliothèque

MAIRIE

30 rue du Muguet — 53440 BELGEARD
Tél : 02.43.04.45.69

Courriel : mairie.belgeard@wanadoo.fr
www.belgeard.fr

HORAIRES MAIRIE

MARDI	8h30 - 12h00
MERCREDI	8h30 - 12h00
JEUDI	13h30 - 18h00
SAMEDI	8h30 - 12h00